Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE — No 10 9 MARS 1935

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

† *William Baillod.* — *Commission pour le choix de lectures.* — VAUD : *Aux institutrices.* — *A nos honoraires.* — *Caisse de secours.* — *Coprinet.* — *Caisse de retraite.* — GENÈVE : U. I. P. G. MESSIEURS : *Aide aux chômeurs.* — NEUCHATEL : *Rappel.* — *Nécrologie : P. Meyrat; J. Jeanrenaud.* — JURA : *Commission primaire des moyens d'enseignement.* — INFORMATION : *Cours normal de travail manuel.*

AVIS. — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *De la décoration des objets d'école.* — INFORMATIONS : *VIIe Congrès international du dessin.* — *Aux professeurs de mathématiques.* — PRATIQUE : R. BERGEN : *Dessin : La justification des formes est d'utilité plus pédagogique que scientifique.* — *Le cheval.* — J. H. ADDOR : *Calcul mental.* — LES LIVRES. — H. JACCARD-DE KAENEL : *Récitations.*

PARTIE CORPORATIVE

† WILLIAM BAILLOD

Les obsèques de notre regretté président ont eu lieu vendredi 1er mars, au crématoire de La Chaux-de-Fonds. L'assistance, à cette imposante cérémonie, était nombreuse ; toutes les sections de la S. P. R. s'étaient fait représenter, ainsi que l'institut Rousseau, et le conseiller national Graf, secrétaire des instituteurs bernois, vint apporter le respectueux hommage du Schw. Lehrerverein. De nombreux discours furent prononcés, disant l'homme de devoir et de cœur que fut Willy Baillod.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette carrière si dignement et si utilement remplie.

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES DESTINÉES A LA JEUNESSE ET AUX BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET POPULAIRES

Rapport sur l'exercice 1934

présenté au Département fédéral de l'Intérieur et au Bureau de la S. P. R.

La Commission pour le choix de lectures a bénéficié, en 1934, de la subvention habituelle de 400 fr. du Département fédéral de l'Intérieur ; elle a été absorbée dans son entier par les frais d'impression des quatre feuilles de notre *Bulletin bibliographique* qui se sont élevés à 673 fr. 65 (comptes, pièces justificatives, Nos 9, 11, 12, 14).

Nous avons reçu en outre des Départements de l'Instruction publique du canton de Berne, 100 fr. ; de Neuchâtel, 100 fr. ; de Genève, 100 fr. ; de Vaud, 200 fr. ; de la S. P. R., 200 fr.

Nous adressons nos vifs remerciements aux autorités fédérales et canto-

nales ainsi qu'au Bureau de la S. P. R. qui témoignent tant de bienveillance à notre œuvre et nous leur exprimons notre sincère gratitude. Nous savons la malignité de l'époque actuelle et nous comprenons la nécessité de la compression des budgets. Souhaitons cependant que l'intérêt manifesté jusqu'ici aux travaux de la Commission ne fléchisse nullement et que, dans toute la mesure du possible, les allocations actuelles ne soient en rien diminuées. Mais une fâcheuse nouvelle nous parvient de Neuchâtel : la réduction pour 1935 de sa subvention. Et que fera Genève ? Gardons cependant notre sérénité ; nous avons besoin de tant d'optimisme dans notre lutte toujours actuelle contre les mauvais livres !

Les subsides plus haut cités se sont élevés à	Fr. 1100.—
Nous avions un solde en caisse 1933 de.	» 364.92
Les intérêts du c.-c. ont produit	» 0.75
Nous avons donc disposé d'un capital de	Fr. 1465.67
Nos dépenses sont du montant de	» 1117.10
Le solde actif pour 1935 est de	Fr. 348.57

Cet avoir de 1465 fr. 67 nous a permis de faire face aux dépenses courantes (achat de volumes pour 127 fr. 05) et de publier les 36 pages de notre *Bulletin bibliographique*. La Commission y a analysés 9 ouvrages pour enfants au-dessous de 10 ans, 38 pour enfants de 10 à 16 ans, 48 romans destinés à l'adolescence et aux bibliothèques populaires, et enfin 18 volumes de biographies, d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Ces 113 publications portent à 3654 le nombre des livres examinés par la Commission dès sa fondation en 1901. (Premier fascicule paru en décembre 1902.)

Comme ces années précédentes, nous avons été en relations, par la voie du *Bulletin*, avec les institutions suivantes :

Oeuvre nationale de l'enfance, Bruxelles ;
El Universo Apartado, Madrid ;
Bibliothèque centrale fédérale, Berne ;
Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel
Bibliothèque scolaire de Porrentruy ;
Ecole normale, Barcelone ;
Bureau international d'éducation de Genève ;
Bibliothèque moderne, Genève.

Nous avons eu la joie, en octobre 1934, d'entrer en relations avec M. Fischli professeur à Muttenz, président de la Jugendschriftenkommission. Une entrevue eut lieu à Lausanne avec le soussigné. Une correspondance fut échangée entre les présidents des deux sociétés sœurs. Une liste d'une vingtaine d'œuvres d'auteurs romands fut dressée par le secrétaire-caissier à l'adresse du Schweiz. Lehrerverein qui l'a publiée dans son catalogue *Das gute Jugendbuch* (p. 45). La collaboration de nos deux Commissions ne peut être qu'utile. Des suggestions seront faites à M. Jabas, président, pour la rendre plus efficace encore.

* * *

En plus des 113 volumes analysés dans le 31e fascicule du *Bulletin bibliographique*, nous avons publié dans les Nos 8, 18 et 23 du *Bulletin corporatif* un « rappel » de 120 ouvrages dignes de figurer dans les bibliothèques d'enfants de 7 à 16 ans. Les remerciements qui nous sont adressés nous prouvent la

nécessité de ces listes bibliographiques. M. Ch. Grec, avec son amabilité coutumière, veut bien nous réserver, d'entente avec le Bureau S. P. R., quelques pages du *Bulletin corporatif ;* nous lui disons un cordial merci.

Nous publierons donc, l'an prochain, de nouvelles listes de récits pour les enfants de 12 à 16 ans. Leur unique ambition est de renseigner, de conseiller, de faciliter aussi les maîtres dans la recherche difficile des livres pour enfants.

Car on ne saurait trop faire la chasse à la mauvaise littérature pour mettre à sa place ce qui est vraiment beau et bon. Il est nécessaire de rappeler sans cesse quelles sont les qualités que nous exigeons du « bon livre ».

Il faut qu'il ne froisse en rien les sentiments et les habitudes que la famille, l'école et l'Eglise s'efforcent de développer chez les enfants. Il faut qu'il soit éducatif, instructif ou récréatif. Nous lui demanderons impérieusement, en outre, de réunir la correction et l'agrément de la langue.

Or, qu'en est-il trop souvent ? Passons la plume à notre collaboratrice Mme Hautesource :

« La littérature pour la jeunesse me semble bien pauvre en ce moment. Que de romans-clichés, simili-Jules Verne, science accommodée à toutes les sauces, récits-films d'une invraisemblance abracadabrante, vieux contes retapés réunis en vrac et imprimés sur papier de chandelle. Est-ce vraiment satisfaire au goût de nos enfants que de leur servir cette littérature de dernier choix ? N'est-ce pas la payer trop cher que de l'acheter si bon marché? A part quelques rares exceptions, qu'on découvre avec une satisfaction sans mélange, rien ne restera de cette littérature vide, ni dans le cœur, ni dans l'esprit.

» Avec quel plaisir on revient à Mmes de Pressensé et de Ségur, à Johanna Spyri, aux délicieuses traductions de Miss Alcott, aux livres d'aventures du bon vieux temps ! La littérature française, si riche d'autre part, ne connaît pas l'enfant, ne sait pas s'adresser à lui. Elle en fait un petit adulte avec les préoccupations, les réactions de la maturité. Quand ses grands écrivains s'en mêlent, ils écrivent « de l'enfant », mais non « pour l'enfant ». Bien plus riche, observatrice et compréhensive est, à cet égard, la littérature anglaise et — avant la guerre — la littérature allemande. Pourtant, il serait bon de remettre en honneur la littérature pour la jeunesse.

» Souvenons-nous de l'influence qu'eurent sur notre formation intellectuelle et morale les livres de prix, les volumes d'étrennes vêtus de pourpre et d'or qui constituèrent les premiers éléments de notre bibliothèque. L'état d'enfance est éternel. En tous temps, l'enfant réagit de la même façon aux mêmes impressions. Une expérience vient de m'en donner une preuve nouvelle. Des collègues ont fait lire dans des classes quelques-uns des romans que j'écrivis il y a plus de 25 ans. *(A suivre.)*

VAUD

AUX INSTITUTRICES

Mme *Cornuz*, membre du Comité central, est au Bureau de *Mauborget* 12, le 4e samedi de chaque mois, de 16 à 17 h.

A NOS HONORAIRES

Grâce à la bonne volonté d'un certain nombre de ménages d'instituteurs qui ont bien voulu renoncer à l'un de leurs deux abonnements, nous pouvons

offrir à nos honoraires, — mais à eux seulement, — le nouvel *Educateur* pour le prix de 5 fr. l'an.

Cette décision est valable jusqu'au Congrès romand, c'est-à-dire pour 1935 et 1936. *Pour le Comité :* ALEX. CH.

CAISSE DE SECOURS

M. *Paux*, l'excellent tenancier du *Restaurant des Deux-Gares, à Lausanne*, a fait un versement de 50 fr. en faveur de notre Caisse de Secours.

Nous le remercions bien fort pour ce don généreux. A. C.

COPRINET

Par suite de la maladie d'un des organisateurs, les représentations des 2 et 3 mars, à *Epalinges*, ont dû être renvoyées. La création de cette féerie enfantine, due au talent de nos collègues Mlle *N. Michot*, MM. *A. Roulier* et *J. Apothéloz*, aura lieu le samedi 30 mars à 20 h. et le dimanche 31 mars à 14 h. en la *Grande Salle d'Epalinges*. Nous y reviendrons. ALEX. CH.

A PROPOS DES JEUNES AFFILIÉS A LA CAISSE DE PENSIONS DE RETRAITE DU CORPS ENSEIGNANT ET DU CORPS PASTORAL VAUDOIS

Le Rapport de gestion du C. C. ayant signalé la situation assez alarmante de notre Caisse des pensions de retraite, il me paraît utile de porter à la connaissance des membres S. P. V. l'article que voici, publié d'abord dans le « Bulletin de l'Enseignement secondaire ». M. Marc Haldy, professeur au Collège d'Aigle, l'auteur de cet intéressant document, a bien voulu en autoriser l'insertion dans notre journal corporatif ; je l'en remercie vivement. CH. SEREX.

Selon les calculs des techniciens, les avantages prévus par la Loi du 15 février 1922 pourraient être assurés aux jeunes maîtres par le moyen de cotisations ne dépassant pas le 12 % de leur traitement (soit le 6 % payé par l'intéressé et le 6 % par l'Etat).

Pourquoi les primes sont-elles donc fixées actuellement au 14 % du salaire ? Pourquoi la situation de la caisse s'aggrave-t-elle d'année en année ?

Par un exposé purement documentaire — ne contenant ni revendications ni critiques — j'essayerai de répondre à ces deux questions, en reprenant les choses dès leur origine.

Au début du siècle, l'institution qui nous intéresse était noyée dans la gestion des affaires cantonales, elle ne disposait pas de fonds distincts. Les maîtres versaient de faibles contributions et l'Etat payait de petites pensions.

Après la guerre mondiale, de fortes retraites furent décidées en faveur des gendarmes et des employés de l'administration cantonale. Guidées par le sentiment de l'équité et inspirées par des motifs humanitaires, les autorités vaudoises voulurent aussi créer une caisse autonome de pensions pour le corps enseignant et le corps pastoral. Une difficulté apparut immédiatement :

L'Etat n'avait pas capitalisé les versements effectués par les intéressés en vue de leur retraite. L'eût-il fait, que le fonds ainsi constitué eût été très insuffisant parce qu'il n'eût correspondu qu'à de faibles prestations. Pour que la caisse qu'on projetait fût stable, il eût fallu la doter d'un capital initial de vingt-cinq millions de francs [1]. Le Grand Conseil le savait parfaitement, mais il passa outre lorsqu'il vota la Loi du 15 février 1922.

Les années suivantes, les intérêts de ce capital manquèrent également [2], si bien que le découvert net au 1er janvier 1931 devait s'élever [3] à trente-cinq millions de francs environ. Pour empêcher toute nouvelle aggravation de la situation, il aurait fallu trouver des ressources supplémentaires au moins égales aux intérêts de cette somme, soit *un million quatre cent mille francs par an* [4]. Le fonds, qui s'était accru pendant les années 1922 à 1927, diminuait sensiblement et l'on voyait qu'il serait bientôt impossible de payer les pensions en cours, avec les ressources légales. Une action de secours [5] fut instituée par la Loi du 11 mars 1931 :

Les contributions des assurés et les allocations de l'Etat ont été augmentées [6], ce qui procure un accroissement de recettes d'environ deux cent soixante mille francs par an. En outre, le « déficit annuel » [7] a été mis à la charge de l'Etat ; 155 200 fr. en 1932 et 370 297 fr. en 1933. Ajoutons encore que des retraites ne sont pas payées parce que les ayants-droit restent en fonction [8]. Nous constatons que, pour le moment, les ressources nouvelles ne donnent pas un million quatre cent mille francs annuellement. La situation empire donc encore, sans que la moindre responsabilité en revienne au corps enseignant et au corps pastoral actuellement en activité.

Il est intéressant de remarquer que cette situation déficitaire n'est nullement imputable à la crise économique que nous traversons. Dr MARC HALDY.

[1] *Voir compte rendu sténographique de la séance tenue par le Grand Conseil le 14 février 1922.*

[2] *On calcule les primes en supposant qu'elles constitueront, avec leurs intérêts, un capital qui permettra de payer les pensions.*

[3] *Evaluation au taux de 4 %.*

[4] *Le bilan officiel n'a pas été publié.*

[5] *Actuellement, si cette action n'était pas intervenue, les pensions en cours ne pourraient plus être payées.*

[6] *Les intéressés payent désormais le 7 % de leur traitement et l'Etat verse autant qu'eux.*

[7] *Il ne s'agit pas du véritable déficit commercial, établi par la comparaison de deux bilans, mais de l'excédent annuel des dépenses sur les recettes. Cette mesure a pour but d'empêcher la diminution du fonds actuel qui se maintiendra à environ un million cinq cent mille francs.*

[8] *Le « déficit annuel » s'en trouve diminué ; une économie est ainsi réalisée par l'Etat, mais elle demeure sans répercussion sur les réserves de la caisse.*

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

AIDE AUX CHOMEURS

La Commission d'aide aux chômeurs vient de nous faire parvenir son rapport pour la période s'étendant de juillet 1933 à décembre 1934. Cette commission, agissant pour le compte de la Fédération des fonctionnaires, comprenait des délégués de tous les groupes de la Fédération (pour l'enseignement primaire, Mme Moret et M. Gaudin).

Rappelons que la souscription avait été ouverte en juin 1933, à la suite du vote du 28 mai, et chacun s'imposait volontairement une retenue dont les normes, facultatives, étaient les suivantes :

1 %	jusqu'à	400 fr.	de traitement	mensuel.
2 %	»	700 »	»	»
3 %	au-dessus de	700 »	»	»

L'appel lancé par la Fédération fut entendu et, dès juillet pour l'enseignement, dès octobre pour les autres fonctionnaires, les sommes commencèrent à affluer. Le corps enseignant fit particulièrement bien son devoir, et le total des recettes produites par les retenues s'est élevé à environ 130 000 fr. (exactement 129 729 fr. 40).

Sur cette somme, le corps enseignant primaire (dames et messieurs) et enfantin a versé 46 644 fr. 50, et se place ainsi au premier rang des souscripteurs. A noter qu'un certain nombre de magistrats de l'ordre exécutif et judiciaire, de professeurs à l'Université, le Syndicat du personnel de l'Etat et le personnel de l'Asile des convalescents, se sont joints à notre mouvement, quoique ne faisant pas partie de la Fédération ; leur apport s'est élevé au total à 12 000 fr.

La commission se mit au travail pour répartir cet argent ; elle s'entoura de nombreux renseignements, et fit appel à toutes les personnalités qui, sur la place de Genève, s'occupaient de secourir les familles victimes de la crise, de créer des occasions de travail, de procurer aux jeunes des possibilités d'adaptation à un nouveau métier, etc. Toute demande fut soigneusement examinée, et chacun peut se dire que notre argent a été judicieusement réparti.

Les allocations versées aux œuvres d'entr'aide ont absorbé 51 446 fr. Le détail en a paru dans un communiqué que toute la presse genevoise a publié en janvier 1935. Il est donc inutile de le répéter. Enfin, comme je l'ai écrit ici (*Bulletin* du 1er déc. 1934), une somme de 75 000 fr. a servi de capital de lancement au Bureau genevois d'adresses.

Depuis novembre 1934, le mouvement s'est arrêté. Nous pouvons à bon droit être fiers des résultats obtenus. Bien des misères imméritées ont été soulagées, bien des courages ont été soutenus dans la lutte aujourd'hui si dure pour l'existence. Nous avons payé la dîme de notre sécurité.

G. WILLEMIN.

NEUCHATEL

CONGRÈS SCOLAIRE

RAPPEL

Nous rappelons que l'Assemblée des délégués a lieu *aujourd'hui 9 mars, à 14 h. 30, à Neuchâtel, Annexe des Terreaux, salle N° 14.*

Se munir des comptes parus dans le *Bulletin* du 2 mars.

COMITÉ CENTRAL.

NÉCROLOGIE

† **Pauline Meyrat.** — Le 1er février était conduite à sa dernière demeure Mlle Pauline Meyrat, institutrice émérite, décédée dans sa 75e année. Au moment de sa retraite, le 31 décembre 1925, nous avions dit tout le bien que nous pensions de cette institutrice distinguée et de cette excellente collègue. Membre fidèle et dévouée de notre section, elle demeura membre actif tant que sa santé le lui permit, puis elle entra dans la catégorie des auxiliaires. La maladie assombrit ses dernières années et la mort vint délivrer notre chère collègue de ses infirmités.

Notre section fut représentée aux obsèques qui réunirent un grand nombre de personnes et il était particulièrement touchant d'entendre tant d'hommes blanchis ou grisonnants parler avec affection et respect de « leur première institutrice ». Nul autre témoignage ne vaut celui-là.

Nous conserverons aussi de cette chère collègue un affectueux et respectueux souvenir.

† **Jeanne Jeanrenaud.** — Une congestion cérébrale vient d'emporter subitement Mlle Jeanne Jeanrenaud qui avait pris sa retraite en juillet 1933 et vivait à Môtiers, son village natal, où elle avait enseigné pendant 38 ans après avoir passé quelques années aux Verrières. Son départ laisse un grand vide dans la localité où elle s'occupait activement des œuvres charitables. Depuis de nombreuses années, elle était monitrice de l'école du dimanche de l'Eglise indépendante à laquelle cette âme généreuse et compatissante était très attachée. J.-Ed. M.

JURA COMMISSION PRIMAIRE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Cette Commission, présidée par M. Marchand, ancien directeur d'école normale, déploie une féconde activité. Depuis trois, quatre ans, elle a procédé à la revision de tous les manuels de français, du moins des livres de lecture, au total cinq : un pour chacune des trois années inférieures ; un, pour le cours moyen, un pour le cours supérieur. Ces ouvrages, où le choix des morceaux correspond aux exigences actuelles, se présentent très bien et sont richement illustrés. On s'occupe pour le moment de la revision des manuels de calcul ; quatre volumes ont déjà paru. Nous en avons dit quelques mots dans une précédente chronique.

La Commission a mis en outre sur le chantier l'édition d'un livre de géographie du canton de Berne, qui sera aussi copieusement illustré et dont l'auteur est M. Reusser, président de la Commission du brevet primaire.

De plus, un nouveau recueil de chants est en préparation. Le travail d'élaboration de cet ouvrage est confié, comme de juste, à des spécialistes. Une sous-commission, composée de MM. Juillerat, Montavon et Schluep, professeurs ; Albert Béguelin et Berthold Vuilleumier, instituteurs ; Emile Lauber, compositeur, et Marchand, ancien directeur, travaille depuis quelques mois à recueillir de riches matériaux, qui feront les délices des écoliers. L'ouvrage pourra paraître peut-être déjà en automne de cette année.

Mentionnons, pour terminer, la parution prochaine d'un manuel concernant l'enseignement des ouvrages féminins. L'édition du « Guide », publié il y a quelques années par Mlles Reinhardt, Châtelain et Breuleux, est épuisée. Il ne sera pas réédité dans sa forme primitive. Il sera remplacé par un manuel contenant les matières des 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e années scolaires, et destiné spécialement aux élèves ; l'auteur de cet ouvrage, qui a beaucoup de succès dans la Suisse allemande, est Mlle Reinhardt, de Berne. La traduction de cet excellent moyen d'enseignement a été faite par Mlle J. Châtelain, professeur à l'Ecole normale de Delémont. L'ouvrage français sera pourvu de nombreuses planches et gravures. La Commission s'occupe de le faire éditer par la Librairie de l'Etat. H. S.

« NOS VIEILLES CHANSONS »

harmonisées pour Chœur mixte par James Juillerat. (*1er fascicule*).

Nous savions que depuis des années les vieilles chansons de notre terre romande, par centaines et par centaines, s'assemblaient, joyeuses de revivre plus pimpantes que jamais, dans la maison de M. James Juillerat. Nous les

voyions et les envoyions là, sachant que le seul qui sût les aimer bien et vivre pour elles, leur réservait l'heureux envol d'une vie nouvelle. Et voici le premier essaim tant attendu, s'égaillant avec les espoirs de l'an nouveau.

A ces mélodies qui tiennent en leur frémissement délicat et terni comme une vieille glace tout le génie de notre race, le bon berger a fait cheminer de compagnie une harmonie tellement évocatrice du même paysage qu'elle semble n'en avoir jamais été séparée.

Tels accords — voyez le début de « Pendant qu'avril » — reculent d'invraisemblable proportion la limite où, communément, on croyait enclore l'expression musicale de nos vieux airs.

Nous pensons à la joie de nos directeurs de chorales mixtes devant la réserve ailée et malicieuse d'« En passant la rivière » ou le galop sonnaillant de « Ma fortune est faite ».

Souhaitons à « Nos vieilles chansons » la diffusion méritée qu'elles appellent, et faisons le vœu que ce premier fascicule soit le premier anneau d'une chaîne opulente. J.-F. G.

Nos vieilles chansons est en vente à la *librairie Fœtisch* et à *Porrentruy, chez l'auteur.* Prix 1 fr. 20.

INFORMATIONS

XLVe COURS NORMAL SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE A BADEN

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire organise, avec l'appui de la Confédération et sous le haut patronage de la Direction de l'Instruction publique du canton d'Argovie, du 14 juillet au 10 août 1935, à Baden, le XLVe cours normal suisse pour l'enseignement du travail manuel et l'introduction à l'école active. Les cours suivants y seront donnés :

a) *Cours techniques :* Enseignement du travail manuel. 1° Cours technique pour maîtres et maîtresses du degré inférieur, 1re à 3e année scolaire. 2° Travaux de cartonnage, 4e à 6e année scolaire. 3° Travaux sur bois, 7e à 9e année scolaire. 4° Travaux sur métaux, 7e à 9e année scolaire, tous du 14 juillet au 10 août.

b) *Cours didactiques :* Introduction à l'école active. 1° Ecole active du degré inférieur, 1re à 3e année scolaire. Ecole active du degré moyen, 4e à 6e année scolaire (chaque cours du 14 juillet au 10 août). 3° Ecole active du degré supérieur, 7e à 9e année scolaire. 1re partie : centres d'intérêts du 14 au 27 juillet, 2e partie: physique et chimie du 29 juillet au 10 août.

Le programme complet du cours, de même que le formulaire nécessaire à l'inscription, peuvent être obtenus auprès des directions cantonales de l'instruction publique, des expositions scolaires à Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich, ainsi qu'auprès de la direction du cours *(Albert Maurer, Schartenstrasse 43, Baden).* Les inscriptions doivent être envoyées au plus tard *jusqu'au 1er avril 1935* à la Direction de l'Instruction publique du canton de domicile. Pour tout autre renseignement on s'adressera au directeur du cours. Instituteurs et institutrices sont cordialement invités à y participer. Ils trouveront à Baden un accueil charmant et passeront de belles semaines dans une station thermale réputée.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

AVIS

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs de très prochains articles de M. L. Sudan, *instituteur et docteur ès lettres, à Matran, sur l'ouvrage de M. Dévaud, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg, annoncé dans le présent numéro ;*

de M. L. Lavanchy, *professeur à l'Ecole normale de Lausanne, sur la composition française ;*

de nos collègues genevois, *sur des sujets divers.*

Nous avons reçu de nouvelles communications relatives à nos articles sur Ecole et Famille, *notamment le numéro de février de la* Hof Zeitung, *publiée par le* Land-Erziehungsheim Hof Oberkirch, Kaltbrunn (St-Gall), *que nous remercions. Il y a là dedans des choses intéressantes dont nous ferons part dès que possible.*

CARNET DE L'INSTITUTEUR

DE LA DÉCORATION DES OBJETS D'ÉCOLE

De la décoration ?... On ose en parler de nouveau aujourd'hui, et on peut se risquer à en faire tant soit peu, sans friser le ridicule maintenant que le règne tyrannique et assez absurde du nudisme en architecture semble battu sérieusement en brèche. Et on ose en parler avec d'autant moins de fausse honte à ce moment où la nature s'apprête, pour la N millième fois, à nous montrer ce qu'elle sait faire, elle, dans ce domaine.

Ah ! la nature éternelle, comme elle se moque bien des petites théories passagères des humains et de leur mesquine façon d'envisager les choses qui les intéressent cependant au premier chef.

Combien, au sein de sa prodigieuse richesse et de sa généreuse prodigalité de « compositions décoratives », elle peut se gausser de la pauvreté d'invention, de la naïveté ou de la lourdeur des œuvres et des thèses des artistes et des critiques qui voudraient lui faire la leçon. Quelles floraisons !... quelles combinaisons harmonieuses et plaisantes de lignes, de taches, de couleurs et de valeurs elle lance à la face de ces pauvres dessinateurs géomètres qui estiment et proclament que tout est dans la ligne pure et simple ; ou de ces barbouilleurs échevelés qui voudraient nous faire croire que le beau est dans la tache brutale, ou gauchement nuancée ! Mais n'allons pas nous perdre dans les nuages, ce qui serait encore plus ridicule ; et bornons-nous ici à examiner quelques points se rapportant plus spécialement à la décoration, ou l'ornementation des objets d'école.

Il y a vingt ans, un essai avait été présenté à l'Exposition nationale à Berne, dans le groupe Education et Instruction. Ce modeste essai avait obtenu l'approbation enthousiaste d'un collègue, dans cet organe même. Il s'agissait de la décoration enfantine des couvertures de livres scolaires, de cahiers, de « fourres », d'essuie-plumes et de boîtes d'école. Il doit en rester quelques vestiges au Musée

scolaire vaudois, à moins que les objets qui lui avaient été remis aient pris le chemin de la poubelle.

Aujourd'hui, les manuels qui sont remis à nos écoliers ne se prêtent en aucune manière à une ornementation quelconque, du moins si l'on veut que celle-ci demeure adéquate à l'objet, et qu'elle ne vienne pas s'appliquer sur une surface méthodiquement et solennellement remplie comme une cocarde de conscrit sur un habit de cérémonie.

Il y a vingt ans, quelques manuels, sinon tous, offraient aux bambins l'occasion de donner essor à leur besoin de crayonner et de peinturlurer ; plus que l'occasion, l'invitation formelle pour peu que le maître n'eût pas proclamé d'emblée que les dites couvertures étaient plus tabou que les merveilleuses fontaines incrustantes du Waikatou en Nouvelle-Zélande. C'était particulièrement le cas du *Recueil de chants* et du *Livre de Leçons de choses*, qui avaient un frontispice à encadrement, un peu « jugstyl » sans doute, mais se prêtant très bien à l'introduction, entre les motifs typographiques, de filets colorés, de bandes sinueuses, voire même de fleurons terminaux. Champ d'exercice strictement limité qui avait le grand avantage de ne laisser libre cours à la fantaisie que juste assez pour l'empêcher de s'égarer. Et la main y gagnait un peu plus de souplesse et de discipline, ce qui n'est jamais à dédaigner.

INFORMATIONS

VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DU DESSIN

La Fédération internationale pour l'enseignement du dessin, fondée il y a 30 ans pour étudier les nouvelles méthodes et organiser les congrès internationaux du dessin, vient de prendre une décision importante. D'entente avec la Société nationale belge des professeurs de dessin, le comité international de cette Fédération a décidé d'organiser le VIIe congrès du 9 au 16 août prochain à Bruxelles pendant l'exposition internationale.

On sait que les six premiers congrès eurent lieu successivement à Paris (1900), à Berne (1904), à Londres (1908), à Dresde (1912), à Paris (1925) et à Prague (1928). Les résultats pratiques de ces manifestations se montrèrent si précieux que les participants accoururent de plus en plus nombreux. En 1928, à Prague, on en comptait plus de 4000 !

Le VIIe congrès devait avoir lieu en 1932 à Vienne, mais les circonstances économiques et politiques obligèrent notre Comité de la Fédération à y renoncer. A un certain moment on envisagea de l'organiser en Suisse, à Zurich. Enfin les Belges offrirent de profiter de l'occasion rare d'une Exposition internationale. Grâce au dévouement de M. Paul Montfort, professeur d'histoire de l'art à l'Athénée royal de Bruxelles, les difficultés furent rapidement aplanies.

Les questions à étudier ont été choisies en partie parmi celles prévues pour le Congrès de Vienne. Ce sont :

1. Quel est le rôle du travail manuel dans ses rapports avec l'enseignement du dessin ?

2. La couleur, en dehors de la décoration, peut-elle être une expression psychologique ?

3. Comment développer à l'école l'activité créatrice des enfants par le

travail en commun à l'occasion de manifestations scolaires telles que fêtes, représentations, etc. ?

4. L'âge de la puberté amène-t-il des modifications profondes dans la réalisation des dessins ?

5. La formation professionnelle et la situation des professeurs de dessin.

Ce programme n'est pas encore définitivement fixé. Il est probable qu'on y adjoindra une sixième question, *les méthodes nouvelles*, dans laquelle seront examinés les résultats obtenus ces dernières années dans les pays qui pratiquent les méthodes *Montessori*, *Rothe*, *Britsch*, etc.

Les maîtres qui ont l'intention de participer au VIIe congrès du dessin peuvent s'inscrire auprès du secrétaire général de la Fédération (Adresse : R. Berger, prof., Morges) qui leur enverra gratuitement le programme détaillé des six journées de travail. Les renseignements complémentaires sur les logements, voyages à prix réduits, etc., leur seront communiqués un peu plus tard.

RICHARD BERGER.

AUX PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ABONNÉS A NOTRE JOURNAL

Au reçu de votre carte de visite (avec indication claire de l'Ecole où vous enseignez les mathématiques), M. Mougin, professeur de lycée, à Arcueil près Paris, vous enverra, gratis et franco, sa Table de Logarithmes (Nombres 0-10000, Grades 0-100, Degrés 0-90 ; nouveau format 21 × 12 : 10 fr. français) pour votre usage personnel, et son Tableau mural (Logarithmes 1-10 000 avec 5 décimales : 2 fr. français) à l'usage de vos élèves.

PRATIQUE

DESSIN : LA JUSTIFICATION DES FORMES EST D'UTILITÉ PLUS PÉDAGOGIQUE QUE SCIENTIFIQUE

Beaucoup de maîtres nient encore la supériorité de la méthode Rothe. Pour eux, les explications et justifications scientifiques des formes sont **superflues ;** il n'y a qu'à mettre les élèves devant un animal vivant ou empaillé, en leur prescrivant d'observer les proportions aussi bien que possible.

Nous répondons que, même dans le dessin d'après nature, une justification des formes est utile parce qu'elle permet, plus tard, en l'absence de modèle, **de reconstituer l'animal de mémoire**. L'expérience prouve que ces justifications, qui intéressent énormément les élèves, **fixent dans leur mémoire les proportions et les formes beaucoup mieux que ne le fait le simple dessin d'après nature**. Ce n'est point par pédantisme scientifique que nous leur parlerons du squelette, de son évolution, etc. ; c'est simplement parce que la compréhension des formes permet d'éviter les erreurs de construction. La méthode n'est point nouvelle, ni spécifiquement autrichienne, puisque le Français Viollet-le-Duc l'avait préconisée, au milieu du siècle passé, dans son ouvrage bien connu : *Comment on devient dessinateur.*

Il est curieux de constater que certains maîtres qui ne feraient jamais dessiner un objet, ne serait-ce qu'une boîte d'allumettes, sans en **justifier** la perspective dans une leçon théorique préalable, qualifient *d'absurde* toute explication sur les formes d'un animal ! La contradiction est flagrante et montre bien qu'il s'agit là d'un préjugé.

Car, à ces sceptiques, nous pourrions aussi répondre : Pourquoi prenez-vous la peine d'expliquer à vos élèves les lois de la perspective, l'utilité du point de fuite, etc. ? Ne serait-ce pas plus simple, et moins « absurde », de les placer devant l'objet en leur disant d'emblée et sans un mot d'explication : « Dessinez ce que vous voyez » ! ?

LE CHEVAL

Le cheval est le plus familier de tous des grands quadrupèdes ; c'est pourquoi il sert souvent de point de comparaison, dans l'étude des herbivores surtout.

Avant d'en commencer le dessin au degré supérieur, il est nécessaire d'expliquer aux élèves ce que nous avons dit sur le « squelette des herbivores » et sur la locomotion des quadrupèdes. Le cheval, en effet, est organisé pour se nourrir d'herbe et pour courir sur de vastes étendues plates ; c'est le type du **coureur des steppes**, comme l'âne et le zèbre.

La tête du cheval est plus allongée que celle de l'âne et du zèbre, et son chanfrein (ligne qui va des oreilles au nez) est droit.

Voici tout d'abord comme Rothe explique les formes que doit avoir le coureur des steppes :

« Le cheval est construit pour courir dans les steppes. C'est pour cela que son corps est effilé et cylindrique, que ses jambes sont longues et cependant vigoureuses.

» Ce qui frappe chez lui, c'est la longueur de la main (métacarpien) et du pied (métatarsien). Le poignet et le talon sont placés très hauts, à mi-hauteur des membres.

» Plus les jambes sont longues et plus les pas sont grands, et plus on avance rapidement. Cet allongement des mains, pieds et doigts, atteint chez le cheval un degré extraordinaire, ce qui prouve que cet animal est merveilleusement adapté pour la course. La position normale est celle des plantigrades. Ensuite, le pied s'est allongé en se relevant. L'animal a commencé à marcher sur les doigts ; il est devenu **digitigrade**.

» La main et le pied se sont allongés toujours plus en se redressant ; mais les doigts qui ne touchaient plus le sol ont disparu, comme inutiles, tandis que le doigt le plus long, le troisième, devenait épais et fort. Mais ce doigt, il fallait qu'il fût protégé ; l'ongle s'est alors développé jusqu'à devenir un sabot.

» Ces transformations ont allégé le pied et augmenté la rapidité de l'animal. La preuve en est que les danseuses de ballets dansent *sur la pointe des pieds pour aller plus vite*. Il leur faut alors une protection à l'extrémité du pied : c'est pourquoi elles placent une pièce en forme de petit sabot au bout de leurs souliers.

» Les élèves qui veulent dessiner sans erreur un quadrupède doivent connaître exactement la place du poignet, du coude, du talon et du genou. C'est surtout dans la construction des jambes qu'il font des fautes ; on ne doit donc pas

craindre d'insister sur la construction et le fonctionnement du squelette des membres.

» Aux degrés inférieur et intermédiaire, de telles démonstrations scientifiques seraient prématurées ; on se contentera alors de donner un dessin très schématisé du cheval en expliquant simplement : Le cheval est un coureur ; il lui faut de longues jambes, donc un long cou, une tête allongée pour loger les molaires, car le cheval est un herbivore.

» Quand un homme court, il relève la tête pour que les narines soient dans la direction du vent et facilitent la respiration ; le cheval fait de même. Cette remarque doit être rappelée quand on fait dessiner des chevaux au galop.

» Dans la course, la crinière et la **queue** flottent horizontalement. La forme de la queue surtout doit être observée. La comparer avec celle du renard, du lion, de l'âne. »

Rappeler aux élèves les principes de la marche, du trot et du galop que nous avons exposés dans « La locomotion des quadrupèdes ».

LE DESSIN. Avec beaucoup de bon sens, Rothe recommande aux maîtres de bien préciser le sujet du dessin libre donné en application de la leçon théorique. Il faut indiquer aux élèves ce que doit faire leur cheval, dans quelle situation il se trouve. Autant il est erroné d'imposer tel dessin à copier, autant il est peu pédagogique de laisser l'élève sans aide aucune.

Quand on aura fait dessiner quelques chevaux, on proposera de leur adjoindre des cavaliers.

Les sujets ne seront pas difficiles à trouver. On peut les faire chercher aux élèves : Un tournoi — Une course de chevaux — Chevaux sauvages pris au lasso par des cavaliers — Fantasia arabe.

Parler des races de chevaux et de la différence existant entre les chevaux de selle, plus élancés, et les chevaux de trait, plus musculeux, aux jambes épaisses, aux énormes sabots, à l'épaule et au ventre très épais.

Pour mieux illustrer la description du cheval, nous recommandons aux maîtres de se procurer des affiches publiées lors des courses de chevaux. Elles peuvent remplacer dans une certaine mesure le modèle vivant dans une leçon théorique en classe.

R. BERGER.

CALCUL MENTAL [1]

5e LEÇON
MULTIPLICATION
Trois cas intéressants.

Les règles sont comme des garde-fous mis sur les ponts, non pas pour faire marcher les voyageurs, mais pour les empêcher de tomber.

CONDILLAC.

1. Produit de deux nombres contenant le même nombre de dizaines et tels que la somme des chiffres des unités soit 10.

Règle. *On multiplie le nombre des dizaines par ce nombre augmenté de 1, puis on fait suivre le résultat obtenu du produit des*

[1] Voir *Educateur* N° 9.

chiffres des unités. (Lorsque ce dernier produit est inférieur à 10, par exemple 9, on dit 09.)

42 × 48.	On dit :	4 fois 5,	*20* ; 2 fois 8, *16* ;		**2016.**
51 × 59.		5 fois 6,	*30* ; 1 fois 9, *09* ;		**3009.**
147 × 143.		14 fois 15,	*210* ; 7 fois 3, *21* ;		**21021.**
25 × 25.		2 fois 3,	*6* ; suivi de *25* ;		**625.**
145 × 145.		14 fois 15,	*210* ; suivi de *25* ;		**21025.**
994 × 996.		99 fois 100,	*9900* ; 4 fois 6, *24* ;		**990024.**

2. **Produit de deux nombres terminés par 5.**

Règle. *On supprime le dernier chiffre (c'est-à-dire 5) de chaque nombre. On ajoute le produit et la demi-somme des nombres de dizaines qui restent. On multiplie le total ainsi obtenu par 100 et on ajoute encore 25.*

45 × 85.	On dit :	4 fois 8, *32* ; 4 et 8, *12* ; moitié *6* ; 32 et 6, *38* ; suivi de 25, **3825.**
45 × 75.		4 fois 7, *28* ; 4 et 7, *11* ; moitié *5,5* ; 28 et 5,5 ; *33,5* ; 3350 et 25, **3375.**
165 × 105.		160 et 13, *173* ; suivi de 25, **17325.**
645 × 255.		64 fois 25, *1600* ; 64 et 25, *89* ; *44,5* ; 1644,5 ; 164450 et 25, **164475.**

3. **Produit de deux nombres terminés par 1.**

31 × 61.	On dit :	3 fois 60, *180* ; 3 et 6, *9* ; *189* ; **1891.**
51 × 81.		5 fois 80, *400* ; 5 et 8, *13* ; *413* ; **4131.**
41 × 91.		4 fois 90, *360* ; 4 et 9, *13* ; *373* ; **3731.**
121 × 151.		12 fois 150, *1800* ; 12 et 15, *27* ; *1827* ; **18271.**
501 × 641.		50 fois 640, *32000* ; 50 et 64, *114* ; **321141.**

6e LEÇON

MULTIPLICATION

Préférez dans l'enseignement les méthodes les plus générales. Attachez-vous à les présenter de la manière la plus simple et vous verrez en même temps qu'elles sont presque toujours les plus faciles.

LAPLACE.

1. **Premier procédé fondamental.**

Pour multiplier un nombre par un autre, on décompose l'un d'eux en une somme algébrique et on multiplie cette somme par l'autre nombre.

$$\mathbf{ab = (A + u - v + ...).\ b = Ab + ub - vb + ...}$$

Exemples.	*On dit :*
1. **246**×**7** = (200 + 40 + 6). 7	7 fois 200, *1400* ;
= 200. 7+40. 7+6. 7	7 fois 40, *280* ; *1680* ;
= **1722.**	7 fois 6, *42* ; **1722.**
2. **257**×**31** = 257. (30 + 1)	
= 257. 30 + 257	3 fois 257, 771, *7710* ;
= **7967.**	et 257, **7967.**
3. **84**×**199** = 84. (200 — 1)	
= 84. 200 — 84	2 fois 84, 168, *16800* ;
= **16716.**	moins 84, **16716.**

On utilise surtout ce procédé si l'un des deux nombres n'a qu'un chiffre, ou s'il est terminé par 1, 2, 8 ou 9.

2. **Cas particulier. Multiplier par 11** *(ou 10 + 1).*

34 × **11.** On dit : 3 et 4, *7* ; on place 7 entre 3 et 4, **374.**
45 × **11.** 4 et 5, *9* ; » 9 » 4 et 5, **495.**
57 × **11.** 5 et 7, *12* ; » 2 » **6** et 7, **627.**
68 × **11.** 6 et 8, *14* ; » 4 » **7** et 8, **748.**
4952 × **11.** On pense : 49 francs et 52 centimes.
On dit : 11 fois 49 f., *539 f.* ; 11 fois 52 c., *5 f. 72* ; 539 et 5,72 ; 544,72 ; **54472.**

3. **Multiplier par 99** *(ou 100 — 1)*, **999** *(ou 1000 — 1), etc.*

On scinde le multiplicande en deux parties telles que celle de droite ait autant de chiffres que le multiplicateur. On retranche la partie de gauche, augmentée de 1, du multiplicande et on fait suivre le résultat du complément de la partie de droite.

258 × **99.** On voit : 2/58 ; 3/42 { 3 = 2 + 1. 42 = compl. de 58.
On dit : 258 — 3, *255* ; **25542.**
3627 × **99.** On voit : 36/27 ; 37/73.
On dit : 3627 — 37, *3590* ; **359073.**
458 × **999.** On voit : 0/458 ; 1/542.
On dit : 458 — 1, *457* ; **457542.**

(A suivre.) J. H. ADDOR.

LES LIVRES

Dr G. RICHARD : **Mes enfants vont à l'école active.**

Qui dit cela ? Un père ayant suivi attentivement et durant plus de sept ans le travail de ses enfants dans une école active de Neuchâtel.

Un médecin, ce père même, rompu à l'observation scientifique des faits psychologiques ; un psychiâtre journellement aux prises, chez ses malades, avec les funestes résultats d'une mauvaise éducation.

En quarante pages, le Dr G. Richard raconte ce qu'il a vu et consciencieusement consigné au cours de ses observations scolaires.

L'école active répond-elle mieux ou moins bien que l'enseignement habituel aux désirs communs de tous les parents ?

A quel enseignement confier nos enfants pour que soit réalisé leur meilleur développement ?

Est-ce que, malgré un travail également consciencieux et dévoué de la part des maîtres, l'école active l'emporte sur l'école traditionnelle dans son rendement éducatif et instructif ?

Tout parent se pose aujourd'hui la question. Pour y répondre et adopter une attitude, ils ont en la brochure du Dr G. Richard un témoignage dont l'impartialité et la sincérité éclatent dès les premières lignes.

Eugène DÉVAUD, *professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg :* **Pour une école active selon l'ordre chrétien.** — Desclée de Brouwer et Cie, Paris.

Du même auteur : **Lire, parler, réagir.** Procédés de l'enseignement actif applicables à des classes à plusieurs degrés. — Librairie de l'Université, Fribourg.

Ces deux volumes, d'une exceptionnelle richesse, feront l'objet d'études spéciales dans nos prochains numéros. A. M.

RÉCITATION : LES PETITS

L'AUTO DE MON PAPA

Cette auto-ci, elle est moche ;
Regarde un peu celle-là !
L'as-tu vue ? allons, approche :
C'est l'auto de mon papa.

Ça, c'est la carrosserie,
Et le moteur, le voilà.
Ne touche pas, je te prie :
C'est l'auto de mon papa.

Vois un peu comme elle est belle !
Trouve-moi mieux que cela ;
Elle brille, elle étincelle :
C'est l'auto de mon papa.

Le pare-choc, comme il brille !
Tu penses, c'est une Alpha.
Elle est douce, elle est gentille ;
C'est l'auto de mon papa.

Si elle marche ? Mazette !
Le train ne la lui fait pas.
Ecoute donc sa trompette !
C'est l'auto de mon papa.

JEAN-JEAN DORT

Un beau sac rose est sur la table.
Jean le considère, troublé :
Qu'y a-t-il de plus respectable
Qu'un sac, de bonbons bien gonflé ?

Qu'est-ce donc que ce papier cache ?
De bons gâteaux, assurément.
Si je pouvais, sans qu'on le sache,
Ouvrir un peu tout doucement !

Mais le sac est sous bonne garde :
Maman m'a regardé deux fois ;
Si à l'ouvrir je me hasarde,
On me tapera sur les doigts.

Mais si je pouvais, en cachette,
Tirer une miette dehors...
— Jean-Jean, que fais-tu, ma Collette ?
— Maman, je ne fais rien : je dors.

H. JACCARD-DE KAENEL.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Institut pour jeunes gens
„Felsenegg" ZUGERBERG

1000 m. s. m. Demi-heure de Zurich
Tous les degrés. Cours de langues modernes avec diplôme de l'Etat; diplôme commercial.
Bacca'auréats Situation magnifique. - Tous les sports.
Juillet Septembre **COURS DE VACANCES**

Nouvelle série!
Pour chaque enfant un village tessinois gratuit!

Vous recevez avec chaque boîte de MARGA une feuille à découper **gratuite.** La série comprend 8 modèles différents, qui permettent le montage d'un village tessinois original.

N'achetez pas MARGA seulement pour recevoir les découpages, mais choisissez cette crème surtout parce que sa qualité est excellente.

EMPAILLAGE d'oiseaux et d'animaux pour écoles
Meilleures références d'écoles et Musées connus
Laborat. Zoolog. M. LAYRITZ, Bienne 7, Chemin de Pins, 15

Bibliothèque nationale suisse
Berne
6

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement secondaire.

E. Antonini. **Initiation à la grammaire française.** Avec une préface d'Henri Sensine. In-16, broché toile souple . . . . . Fr. 1.80

Ch. Cottier. **Histoire abrégée de la littérature française.** 3e édition augmentée d'un supplément de la littérature de 1850 à nos jours, par A. Taverney. In-8°, cartonné . . . . . » 4.—

H. Duchosal. **Exercices de lecture expliquée.** Cours secondaire. In-16, relié . . . . . » 2.50

L. Dupraz et E. Bonjour. **Anthologie scolaire.** Lectures françaises. In-16, 5me édition, cartonné . . . . . » 5.—

Grandjean (J.) et Lasserre (E.). **Cours de langue française.** Premier volume : lexicologie. Conjugaison. In-16, cartonné . . . . . » 4.80

— **Cours de langue française.** Deuxième volume : Syntaxe. Notions d'étymologie. In-16, cartonné (en réimpression) ou (épuisé). . . . . » 4.75

E. Julliard. **Histoire de la littérature française, des origines jusqu'à nos jours.** Nouvelle édition entièrement refondue. In-16, broché . . . . » 3.50
relié . . . . . » 5.—

F.-B. Maillard et A. Deluz. **Notes de littérature générale.** A l'usage des Ecoles supérieures de jeunes filles. In-8° avec pages blanches interfoliées, toilé . . . . . » 1.80

M. Maurer. **A bâtons rompus.** In-16, cartonné. . . . . » 3.—

L. Robert. **Traité d'analyse logique.** In-16, toile souple . . . . . » 1.25

H. Sensine. **Anthologie du français classique,** XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles. Prosateurs. Avec une préface de Gustave Michaut, professeur à la Sorbonne. In-16°, cartonné . . . . . » 6.50

— **Chrestomathie française du XIXe siècle.** Avec une préface de Gustave Michaut. Tome I : Les prosateurs français du XIXe siècle. Tome II : Les poètes français du XIXe siècle. — Chaque volume in-16, cartonné toile . . . . . » 6.50

— **L'emploi des temps en français** ou le mécanisme du verbe. Méthode à l'usage des étrangers, avec 92 exercices pratiques. 8e édition revue et augmentée. In-16, cartonné . . . . . » 3.—

H. Sensine et J. Bonnard. **Grammaire concrète de la langue française.** In-16, cartonné . . . . . » 2.40

A. Simond. **Les verbes français conjugués sans abréviation.** In-16, toile souple . . . . . » 1.50

S. Suès. **Exercices pratiques sur les gallicismes** et locutions usuelles de la langue française avec traduction allemande en regard. In-16, cartonné » 4.50

A. Vinet. **Chrestomathie française** ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains, revue et augmentée par Eugène Rambert et Paul Seippel. 2 volumes in-8°, cartonnés. Tome I. Littérature de l'enfance et de l'adolescence. 31e édition . . . . . » 5.—
Tome II. Littérature de la jeunesse. 23e édition . . . . . » 5.—

Editeurs responsables : A. Rochat et C. Grec

N° 11. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 16 mars 1935

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... **Fr. 9.—** Etranger..... **Fr. 12.—**

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Deux voyages en Italie

I. Lausanne - Milan - Venise, soir du 21 au 28 avril.
II. » - Florence - Rome - Naples - Capri, du 6 au 18 mai.

organisés, accompagnés par M.-G. MUGELLESI, pasteur italien à Vevey.

Demandez circulaires

Pour fêter le 30me anniversaire de " Casa Materna " orphelinat protestant.

PLUMES SOENNECKEN

pour l'enseignement de la nouvelle écriture dans les écoles suisses.

Demandez échantillons gratis !

F. SOENNECKEN - BONN

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1935-1936 : mardi 23 avril 1935.
Examens d'admission : mardi 23 avril, à 8 heures.

Age d'entrée en première année : 14 ans.

Les élèves porteurs du **Certificat d'études primaires supérieures** sont admis en 2me année, sans examen.

Les élèves porteurs du **Certificat d'études secondaires** sont admis sans examen en 3me année ; ils ont à suivre des cours complémentaires.

CLASSE SPÉCIALE DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE : Conditions exigées pour l'admission : avoir 16 ans ; être porteur du **Certificat d'études secondaires** (deux langues étrangères) ; subir un examen de français

CLASSE D'ADMINISTRATION ET DE CHEMINS DE FER : Conditions exigées pour l'admission : avoir 16 ans ; être porteur du **Certificat d'études secondaires** (deux langues étrangères) ; subir un examen de français et d'arithmétique.

Les inscriptions doivent être prises avant le 30 mars.

Le Directeur